



## Livre Blanc

*L'autoconsommation Collective*

Profitez de l'énergie solaire produite  
par vos voisins



## Sommaire

- 01** L'énergie solaire, qu'est-ce que c'est ?
- 02** Pourquoi autoconsommer dans un Quartier Solaire ?
- 03** Comment l'énergie solaire est-elle partagée au sein d'un Quartier Solaire ?
- 04** Comment optimiser son autoconsommation ?
- 05** Les conditions à respecter pour faire partie d'un Quartier Solaire
- 06** Les grandes étapes pour intégrer un Quartier Solaire
- 07** Les impacts sur votre facture d'électricité



## Introduction

Agir pour la transition énergétique, consommer l'électricité produite localement, maîtriser sa facture d'énergie, être moins dépendant du réseau électrique... L'autoconsommation grâce à **Quartier Solaire** est désormais accessible au plus grand nombre et constitue une démarche responsable et attractive pour les particuliers.

En France, plus de 725 000 installations\* en autoconsommation sont aujourd'hui connectées au réseau et offrent l'opportunité de réaliser des économies, tout en préservant la planète.

Découvrez notre guide pour mieux comprendre le fonctionnement du partage de l'énergie solaire grâce à nos Quartiers Solaires.

# 01

## L'énergie solaire, qu'est-ce que c'est ?

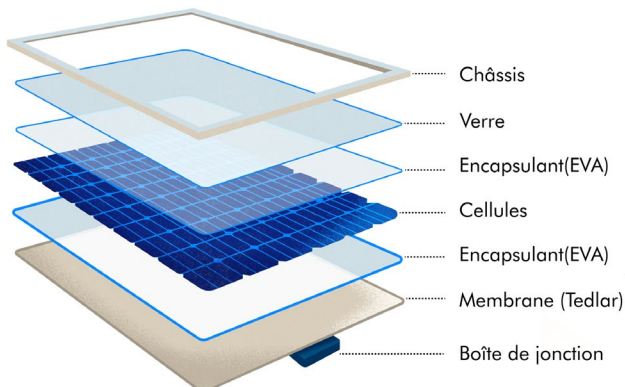
L'énergie solaire est une source d'énergie produite grâce à la lumière et à la chaleur du soleil. En pratique, elle est donc gratuite et inépuisable. Elle fait partie des énergies les moins chères à produire sur terre. Ses éléments clés ? Les panneaux photovoltaïques.

### Comment fonctionnent-ils ?

01

Les panneaux solaires sont constitués de cellules photovoltaïques.

Elles captent les rayons produits par le soleil pour générer un courant électrique continu (DC).



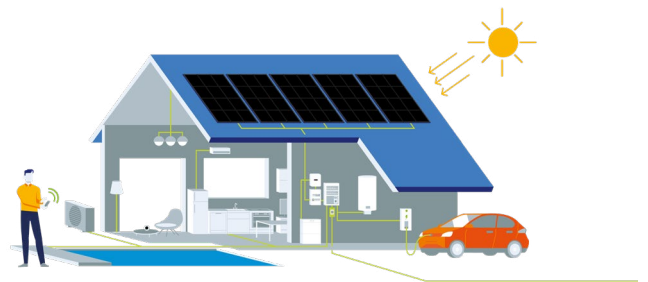
02

Le courant continu circule vers un onduleur solaire pour être converti en courant alternatif (AC).

L'onduleur joue un rôle crucial et permet de consommer directement sa propre électricité chez soi.

03

L'électricité produite est alors injectée dans le réseau de la maison du producteur pour alimenter directement ses appareils. Le fait de consommer sa propre production porte un nom : l'autoconsommation individuelle.



04

L'excédant de production est ensuite injecté sur le réseau public d'électricité. Grâce à Quartier Solaire, le producteur peut le partager avec d'autres, proches de chez lui, grâce au principe d'autoconsommation collective.

Ensuite, il peut vendre le reste de l'énergie injectée à EDF Obligation d'Achat ou tout autre acheteur obligé.

# 02

## Pourquoi autoconsommer dans un Quartier Solaire ?

### Maîtriser ses dépenses

Une partie de l'électricité que vous consommez est produite par des installations solaires avoisinantes, ce qui réduit votre consommation sur le réseau et vous permet de réaliser des économies sur votre facture d'électricité

### Sécuriser le coût de son kWh

Consommer une électricité locale à un prix fixe permet de sécuriser le prix du kilowattheure d'une partie de votre consommation face à la hausse du coût de l'électricité.

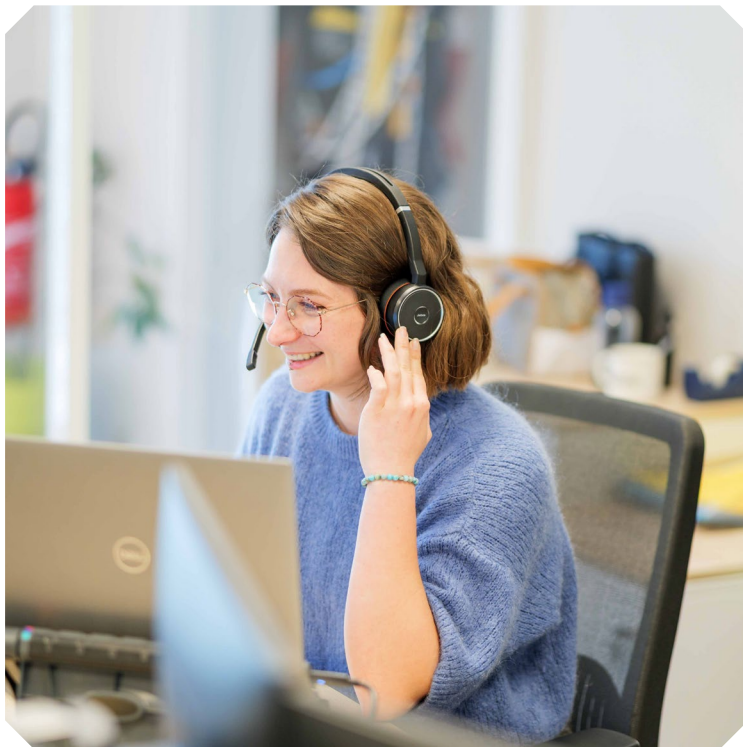
### Participer à la transition énergétique

Consommer de l'énergie solaire est l'opportunité de faire un geste de plus pour la planète en produisant une énergie verte, renouvelable et décarbonée.

Lorsqu'ils produisent de l'électricité, les panneaux solaires n'émettent aucun CO<sub>2</sub>.

De ce fait, l'énergie solaire participe à la lutte contre le réchauffement climatique.

Selon l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire), en Europe, la production d'un kWh solaire permet d'éviter l'émission de 0,476 kg de CO<sub>2</sub>.<sup>2</sup>



### Consommer une électricité locale

Tout comme si vous achetiez vos fruits et légumes sur votre marché de proximité, l'électricité solaire correspondant à votre consommation Quartier Solaire est elle aussi générée à proximité de chez vous.

Vous pouvez être fier de consommer une énergie produite localement !



### À noter :

Pour rejoindre un *Quartier Solaire*, vous devez vous assurer que votre domicile est éligible

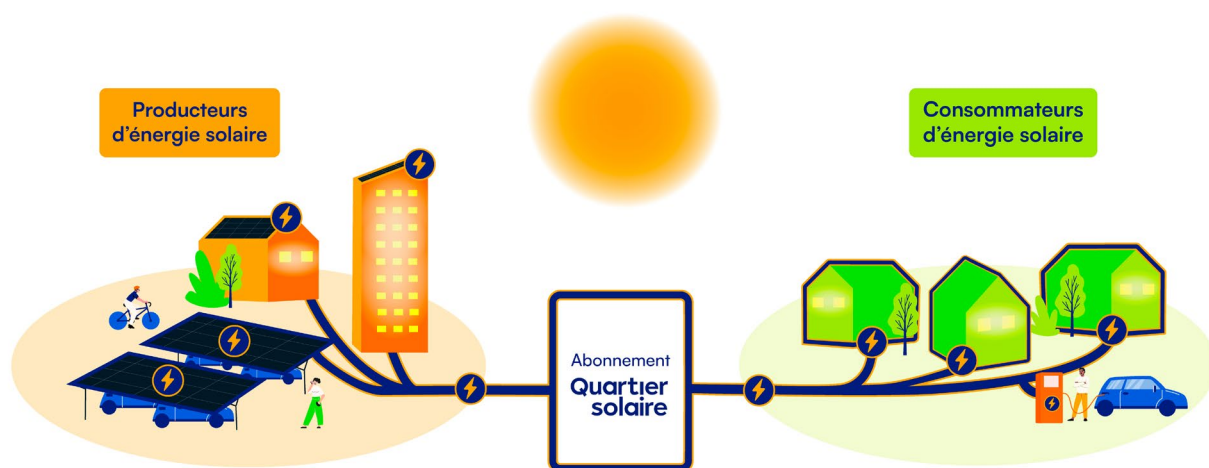
[Rejoindre un Quartier Solaire](#)

<sup>1</sup> \*Information indicative et non contractuelle, dépendant notamment des conditions tarifaires du fournisseur d'électricité, de vos habitudes de consommation ainsi que la consommation et la production globale de votre Quartier Solaire.

<sup>2</sup> Source : [http://ines.solaire.free.fr/pvresseau\\_1.php](http://ines.solaire.free.fr/pvresseau_1.php)

# 03

## Comment l'énergie solaire est-elle partagée au sein d'un Quartier Solaire ?



### Quartier Solaire, c'est quoi ?

Vos voisins équipés de panneaux solaires produisent de l'énergie renouvelable. L'électricité qu'ils ne consomment pas en journée est mise à disposition des membres du Quartier Solaire.

Lorsque votre consommation coïncide avec ces surplus de production, une partie de cette énergie vous est attribuée et vient en déduction de votre facture d'électricité. En consommant de l'énergie locale, vous participez activement à la transition énergétique et réduisez vos factures d'électricité<sup>1</sup> !

### Les conditions à respecter pour faire partie d'un Quartier solaire ?

- Habiter dans un rayon entre 2 et 20 km d'un Quartier Solaire

- Avoir un abonnement chez un fournisseur d'électricité
- Adhérer à l'association PMO ("Personne Morale Organisatrice") qui assure la gestion de l'opération en liant les consommateurs et les producteurs entre eux. Pas de panique on vous accompagne dans ces démarches. Cette solution simple et pratique à mettre en œuvre est notamment accessible aux propriétaires d'un terrain avec une bonne exposition au soleil.

### Découvrez ce qui nous distingue :

- Une électricité solaire locale et partagée
- Un prix d'abonnement fixe et une gestion ultra simplifiée
- Une alternative accessible à tous : pas besoin d'installer des panneaux solaires chez vous
- Des panneaux pour réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>

# 04

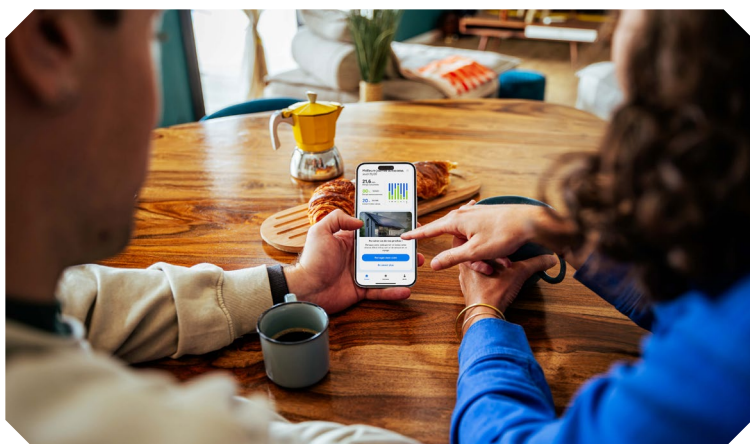
## Comment optimiser son taux d'autoconsommation ?

L'autoconsommation, ce n'est pas uniquement participer à un Quartier Solaire, c'est avant tout une réflexion sur sa manière globale de consommer.

Faire partie d'un Quartier Solaire implique de modifier ses habitudes de consommation pour optimiser au mieux la synchronisation entre production et consommation. Il est donc recommandé de consommer de l'électricité pendant les heures d'ensoleillement maximal dans la journée.

### Ce geste permet d'optimiser :

- Le taux d'autoconsommation : Part de la production solaire de votre Quartier consommée directement chez vous.
- Le taux de couverture : Part de l'électricité consommée par votre foyer qui provient de la production solaire de votre Quartier, comparée à vos besoins totaux en électricité.



### Quelques conseils pour optimiser votre taux d'autoconsommation :

#### Modifier ses habitudes de consommation

Pour tirer le meilleur parti de votre abonnement Quartier Solaire, vous serez amené à adopter certains gestes. Parmi eux ? Utiliser les appareils énergivores, tels que la machine à laver, le sèche-linge ou le lave-vaisselle, durant la journée, ou installer des programmateurs.

Adapter vos horaires d'utilisation des appareils électroménagers pendant les heures de fort ensoleillement permet de maximiser l'utilisation de l'énergie solaire produite. Cela contribue à réduire votre dépendance au réseau électrique, tout en augmentant votre autoconsommation.

#### Électrifier vos usages

Remplacer les appareils alimentés au gaz ou au fioul par des alternatives électriques, comme des chauffages, des chaudières ou des cuisinières, permet d'augmenter la part d'énergie renouvelable utilisée. Cela facilite l'autoconsommation, en particulier si l'électricité est générée à partir de sources renouvelables et produite pendant les heures ensoleillées.

#### Mieux connaître vos postes de consommation

Identifier et évaluer vos principaux appareils électroménagers et leur consommation permet de comprendre où se situe la majorité de vos dépenses énergétiques. En ciblant les équipements les plus consommateurs, il est possible d'adapter vos habitudes d'utilisation et de prioriser vos ressources d'autoconsommation.

# 05

## Les conditions à respecter pour faire partie d'un Quartier Solaire

**01** Vous souhaitez consommer de l'énergie solaire mais ne pouvez ou ne voulez pas installer de panneaux chez vous directement.

**02** Nous vérifions votre éligibilité géographique au Quartier Solaire le plus proche de chez vous. Il vous faudra être dans un rayon géographique entre 2 et 20 km d'un Quartier Solaire.

Cette limitation de distance dépend de la densité des communes des participants (producteurs et consommateurs) du Quartier Solaire proche de chez vous.

Disposition du Quartier Solaire <small>(étant une forme d'autoconsommation collective étendue entre particuliers)</small>	Limitation géographique
Classique	L'ensemble des participants doivent se situer dans un périmètre de 2 km de diamètre
Si tous les participants sont situés sur des communes périurbaines et/ou rurales ...	... Ce diamètre peut être étendu à 10 km
Si tous les participants sont situés sur des communes rurales exclusivement ...	... Ce diamètre peut être étendu à 20 km



**03** Vous devez respecter certaines règles pour pouvoir intégrer une opération d'autoconsommation collective en France :

- Être raccordé au réseau public de distribution
- Avoir un compteur communicant
- Disposer d'un accès au réseau public en service chez un fournisseur d'électricité

**04** Les consommateurs et les producteurs doivent être liés entre eux au sein d'une « Personne Morale Organisatrice » qui assure la gestion de l'opération.

Pas de panique, EDF solutions solaires vous accompagne dans ces démarches.

# 06

## Les grandes étapes pour intégrer un Quartier Solaire

Des étapes simples pour rendre l'énergie solaire accessible à tous, sans installer de panneaux solaires.

### Étape 1

#### Testez votre éligibilité géographique

Utilisez notre plateforme en ligne pour vérifier si votre foyer est éligible à un Quartier Solaire.

### Étape 2

#### Vérifiez la disponibilité d'un Quartier Solaire

Si un Quartier Solaire est disponible près de chez vous ou en phase de construction, vous pouvez continuer le parcours d'intégration.

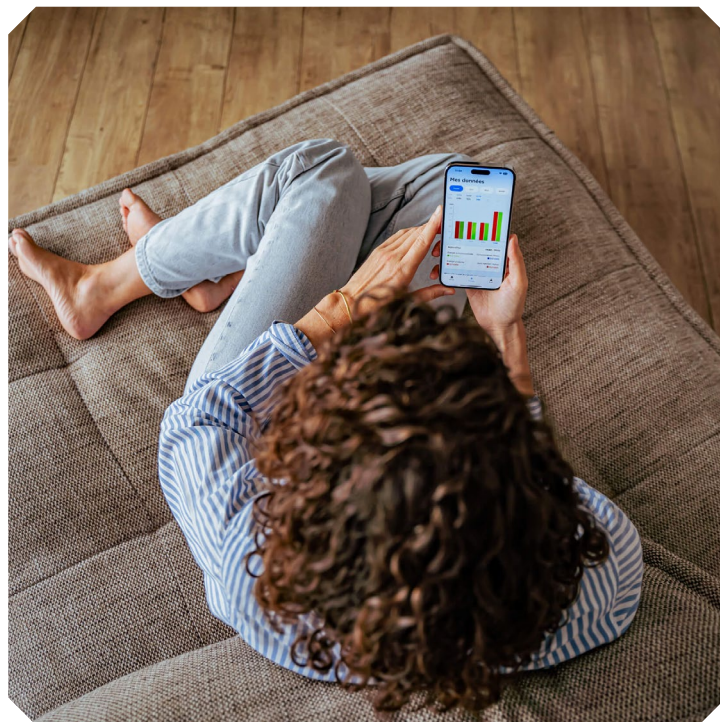
Sinon, nous nous occupons de recruter des producteurs intéressés pour partager leur surplus parmi nos 100 000 clients et revenons vers vous.

### Étape 3

#### Inscription en ligne

Complétez votre inscription en ligne et téléchargez votre dernière facture d'électricité.

Nos équipes se chargent de vérifier votre éligibilité



administrative dans un délai d'une semaine.

### Étape 4

#### Confirmation de votre éligibilité

Nous vous informons de votre éligibilité et vous envoyons la liasse contractuelle à signer, incluant :

- La convention d'abonnement
- L'adhésion à l'association PMO (*Personne Morale Organisatrice*)
- Le formulaire de données Enedis

### Étape 5

#### Signature du contrat et adhésion

Signez votre contrat d'abonnement et rejoignez l'association "Innovation Quartier Solaire EDF solutions solaires", la PMO de l'opération.

Nos équipes lancent les démarches administratives pour vous intégrer au Quartier Solaire.

Environ deux semaines après, vous recevez une confirmation de votre adhésion.

### Étape 6

#### Informations de paiement

Renseignez vos informations de paiement dans les 5 jours ouvrés suivant votre confirmation.

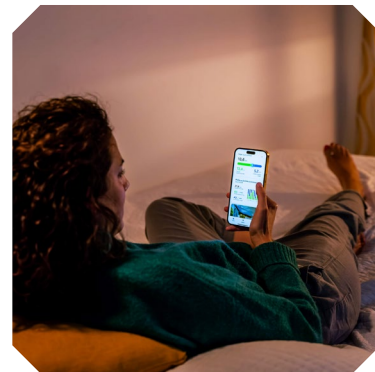
### Étape 7

#### Activation de votre abonnement

Votre abonnement sera effectif le 1<sup>er</sup> du mois suivant et ce, pour une durée d'un an.

# 07

## Les impacts sur votre facture d'électricité



### FACTURE

Fourniture sur l'énergie totale consommée



TURPE sur l'énergie totale consommée



Accise sur l'énergie totale consommée



Fourniture sur l'énergie locale autoconsommée



Accise sur l'énergie locale autoconsommée





## Conclusion

Vous souhaitez accéder à l'autoconsommation et prendre le contrôle de votre consommation d'électricité ?

Pour bénéficier d'une électricité verte, il est essentiel d'être accompagné par un professionnel de confiance. Des démarches administratives jusqu'à l'adhésion au Quartier Solaire, **EDF solutions solaires** vous accompagne à chaque étape de votre projet et vous propose une large gamme de solutions qui s'adaptent à vos habitudes de consommation.



Rejoignez maintenant  
**votre Quartier Solaire**

Tester votre éligibilité



**EDF solutions solaires**  
150 allée des Noisetiers  
69 760 LIMONEST - France  
Capital de 36 000 000 euros - 433 160 900 R.C.S Lyon

[quartier-solaire.fr](http://quartier-solaire.fr)

**Besoin d'aide ?**  
**Appelez-nous au 04 65 27 43 74**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

